



RSE

Responsabilité Sociétale des Entreprises

**RAPPORT
2023**



**Ensemble,
prenons soin
de demain**



SOMMAIRE

ÉDITO

Stéphane Dessirier,
directeur général du groupe MACSF

Mutualiste et affinitaire, le groupe MACSF est, depuis son origine, un acteur responsable et engagé dans son environnement. Sa politique RSE, formalisée en 2021, nous engage plus encore vis-à-vis du monde de la santé et, au-delà, de la société dans son ensemble. C'est cet engagement que nous avons souhaité réaffirmer dans le cadre de notre nouveau plan stratégique MACSF 2026 dont l'un des piliers n'est autre que la RSE.

2023, nouvelle année la plus chaude jamais enregistrée d'après l'Organisation météorologique mondiale (OMM), a pulvérisé tous les records : températures, sécheresse, niveaux des océans, désertification, fréquence et intensité des vagues de chaleur, recul des glaciers, mégafeux, tous phénomènes qui, d'une manière ou d'une autre, directement ou indirectement, ont une incidence aussi sur la santé.

Dans ce contexte, le groupe MACSF a décidé d'intensifier ses actions en matière de RSE. Le rapport que vous vous apprêtez à consulter en retrace les grandes lignes. Premier axe de notre politique, la lutte contre le dérèglement climatique. Dans ce domaine, nous n'avons eu de cesse, en tant qu'entreprise citoyenne, de multiplier les projets, qu'il s'agisse par exemple de promotion de l'économie circulaire, de limitation de nos consommations énergétiques, d'incitation à l'utilisation des énergies renouvelables, et de véritables exclusions avec une politique ISR particulièrement volontaire. À cet égard, nous sommes fiers d'annoncer que l'ensemble des fonds proposés dans nos produits épargne et retraite sont désormais classés « article 8 » ou « article 9 », témoignant de notre volonté de mener, en tant qu'investisseur institutionnel, des actions à fort impact.

Le second axe, celui auquel je suis très attaché en tant que dirigeant du premier assureur des professionnels de santé, est l'amélioration du système de santé. Nos sociétaires sont en première ligne et l'enquête que nous avons menée sur ce sujet avec notre Fondation cette année nous a permis d'objectiver quelques pistes de progrès. Comment accompagner les professionnels de santé vers des lendemains plus sereins ? Nous avons choisi différentes voies. Nos investissements dans les start-up de la e-santé, d'abord, se sont poursuivis en 2023 et nous permettent à la fois de contribuer à l'innovation médicale et d'anticiper les risques professionnels futurs. La participation du groupe MACSF à la restructuration d'Orpéa en entreprise à mission, renommé aujourd'hui Emeis, en parfaite cohérence avec notre raison d'être, doit, quant à elle, bénéficier aux plus de 260 000 résidents de ses établissements mais également à leurs 76 000 collaborateurs, dont 45 000 soignants. Enfin, dernier exemple de notre engagement, notre soutien à Médecins Solidaires, qui lutte contre la désertification médicale, a d'ores et déjà mené à l'ouverture d'un nouveau centre de santé au tout début 2024.

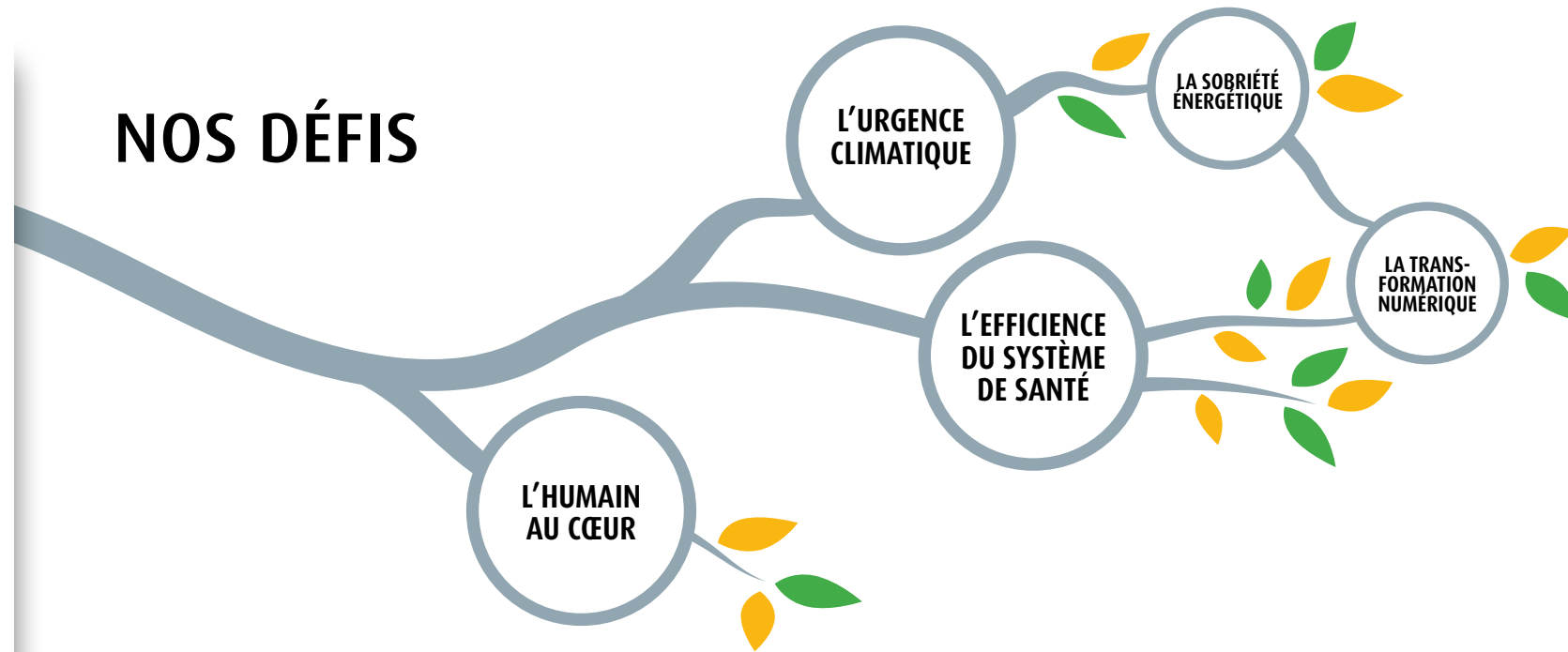
Au travers de ses actions concrètes, le groupe MACSF réaffirme sa vocation universelle, en conjuguant assurabilité et solidité du système de santé français. Nous envisageons la RSE comme une nouvelle façon de concevoir notre activité : chaque projet est dorénavant étudié au prisme de ses impacts. Nos métiers de l'assurance et de la santé se transforment. Avec l'ensemble des collaborateurs du groupe, nous participons à cette évolution aux côtés de nos sociétaires, avec un objectif : contribuer à l'amélioration du système de santé et, plus largement, au bien-être de nos concitoyens.



MODÈLE D'AFFAIRES

IMPACTER POSITIVEMENT LE MONDE DE LA SANTÉ

NOS DÉFIS



NOS MISSIONS

ASSUREUR

Créer des solutions d'assurance adaptées aux besoins des professionnels de santé, pour leur permettre d'exercer sereinement

Accompagner et conseiller nos sociétaires en matière de gestion des risques dans le but d'agir en faveur de la prévention des accidents médicaux et de la sécurité des soins

Garantir la protection de nos sociétaires tout en encourageant les comportements vertueux et durables

EMPLOYEUR

Imprégner le quotidien des collaborateurs pour que la responsabilité sociétale de notre entreprise devienne un réflexe

Prévenir pour assurer le bien-être des collaborateurs

Développer une stratégie humaine au service du groupe et de ses sociétaires

INVESTISSEUR

Investir de façon responsable, pour servir nos engagements

Assurer le verdissement de notre politique d'investissement

Soutenir l'innovation médicale en participant à l'émergence de start-up

Participer à financer l'économie réelle

ACTEUR DU MONDE DE LA SANTÉ

Accompagner les évolutions en santé et soutenir l'innovation médicale

Soutenir la qualité de vie et les conditions de travail

Participer à la formation pour un exercice serein et sécurisé

Préserver un service médical sur le territoire

NOS ATOUS

1,1 million de sociétaires

2,3 millions de contrats

35 milliards d'€ d'encours global

L'engagement de nos **1681** collaborateurs MACSF

Une **mutuelle** gouvernée par des administrateurs tous professionnels de santé

Des conseillers salariés et non commissionnés

70 agences commerciales et **5** centres de relation client

Une grande solidité financière

NOTRE CRÉATION DE VALEUR

3,2 milliards d'€ de chiffre d'affaires

236,5 millions d'€ de résultat

2,3 milliards d'€ de collecte en assurance vie

3,10% de taux de rendement* épargne retraite

171 recrutements en 2023

92 149 nouveaux sociétaires

146 427 sinistres ouverts**

294% de ratio de solvabilité

*Net de frais.
**Hors sinistres en santé.

LE GROUPE MACSF

UNE MUTUELLE D'ASSURANCE ENGAGÉE

Depuis plus de cent ans, le groupe MACSF accompagne les professionnels de santé dans leur exercice et dans tous leurs projets de vie, leur offrant, au travers de produits et services d'assurance, les conditions de vivre et d'exercer dans la sérénité.



Contribuer à l'intérêt commun

L'ADN du groupe est d'accompagner les professionnels de santé dans leur activité mais également, plus largement, de contribuer à l'intérêt commun au-delà du bien-être de nos sociétaires. Ce souci de l'autre, cette mission de « prendre soin » est au cœur même du métier des soignants. Par conséquent, nous partageons depuis notre création l'objectif de contribuer à construire une société meilleure et à agir sur les enjeux qui sont aujourd'hui contenus dans le sens même de RSE.

Une raison d'être qui donne un cadre à notre politique RSE

Affirmant, au travers de sa raison d'être, sa place et son rôle dans l'écosystème de la santé, il embarque l'ensemble de ses parties prenantes, au premier rang desquelles ses sociétaires et ses collaborateurs, dans un grand dessein : l'amélioration de la santé.

Notre raison d'être :

Aux côtés de ses sociétaires, le groupe MACSF œuvre durablement à l'amélioration de la santé en leur donnant les moyens d'exercer sereinement et en soutenant l'innovation médicale.

Cette vision, issue de travaux menés au sein des instances dirigeantes du groupe, offre un cadre à sa politique RSE, ancrant davantage la MACSF dans la société. Toutes les décisions, tous les projets du groupe seront considérés à l'aune de cet objectif.

Cette volonté se traduit par un positionnement de marque, en cohérence avec l'identité du groupe, et sa signature :

**Ensemble,
prenons soin
de demain**

Acteur du monde de la santé

Mutuelle d'assurance créée par et pour les professionnels de santé, la MACSF assure la vie privée et professionnelle de plus d'un million de soignants. Elle développe des produits d'assurance et des garanties spécifiques pour les professionnels de santé, adaptées à chaque profession, mode d'exercice et type de pratiques.

Au cours de ses 100 ans d'existence au service de ses sociétaires, elle a acquis une expertise très fine sur les besoins des professionnels de santé depuis leurs études jusqu'à leur retraite. Ses travaux sur le risque médical et ses services d'accompagnement des professionnels tant dans leur installation que dans leur exercice en font un acteur incontournable et reconnu du monde de la santé à la fois expert et facilitateur.

Acteur mutualiste

Le groupe MACSF est un assureur mutualiste, c'est-à-dire qu'il appartient à ses clients-sociétaires et n'a pas d'actionnaires à rémunérer. Il est présidé et gouverné, depuis sa création, par des administrateurs tous issus des professions médicales et paramédicales. Chaque année, les sociétaires sont appelés à voter sur les résolutions proposées par le conseil d'administration lors d'assemblées générales. Cette gouvernance engage les clients-sociétaires et leur garantit que les problématiques rencontrées par les professionnels de santé sont parfaitement connues et prises en compte par ceux qui les gouvernent. Les décisions sont prises avec une vision long terme dans l'intérêt des sociétaires et plus largement citoyens.

1 680
collaborateurs
partout en France

L'ensemble des 1680 collaborateurs du groupe MACSF exerce son activité en France, au sein de nos 70 agences, de nos 5 centres de relation client ou encore de notre siège social basé à La Défense.

Au service des professionnels de santé et dans leur seul intérêt, notre réseau commercial n'est pas commissionné.

Un partenariat Voile avec Isabelle Joschke



Isabelle Joschke est très attachée à la question de la mixité dans la société, elle a ainsi créé l'association « Horizon Mixité » en 2012. Son engagement a trouvé un écho particulier auprès du groupe MACSF qui soutient diverses actions pour rendre la voile plus accessible aux femmes, notamment en permettant à des soignantes de réaliser leurs ambitions sportives à l'occasion de la régata annuelle du Spi Ouest-France.



La MACSF est engagée depuis 2019 dans un partenariat nautique avec la skipper Isabelle Joschke qui prendra le départ du Vendée Globe le 10 novembre prochain. Cet engagement vient valoriser la place de la femme et la mixité dans ce milieu qui reste masculin. C'est aussi une volonté d'inspirer d'autres femmes à s'aventurer dans cet univers sportif, de réaliser leurs ambitions dans la voile de compétition et contribuer ainsi à inverser la sous-représentation des femmes dans cette discipline et aussi dans tous les types de métiers.

PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

Lorsque l'on assure les professions du corps médical, il est nécessaire d'aller au-delà du simple rôle d'assureur. Le groupe MACSF porte l'ambition de s'engager en participant à l'amélioration du système de santé et permettre aux soignants de pouvoir exercer sereinement.

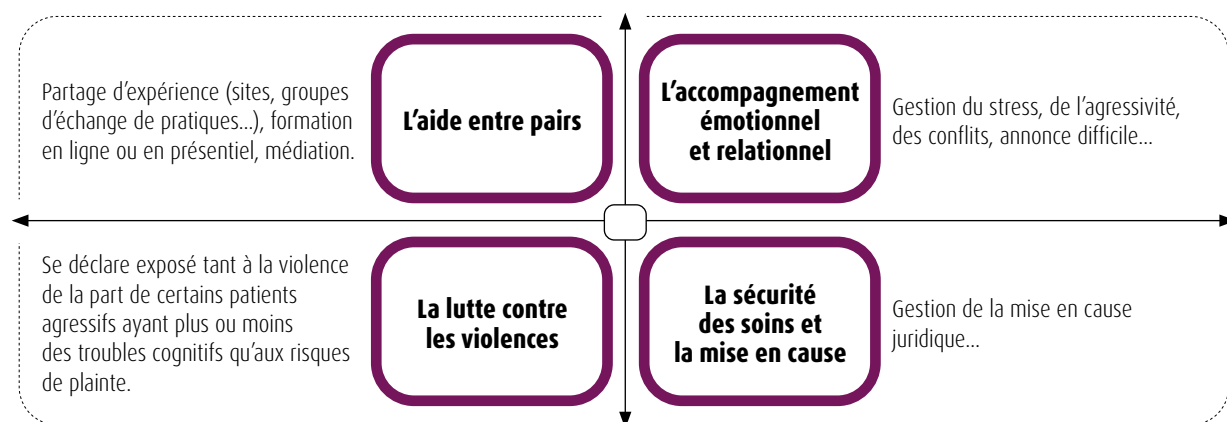
« *Impacter positivement le monde de la santé est le point central de notre responsabilité sociétale en tant que mutuelle affinitaire dédiée aux professionnels de santé. L'enjeu est d'agir pour soutenir et accompagner les professionnels de santé face aux défis qui se présentent. Nous ne pourrions le faire qu'avec l'ensemble des métiers, que si notre responsabilité sociétale d'entreprise imprègne véritablement au quotidien nos actes, nos décisions et globalement, la gestion du groupe* » souligne Emmanuel Renoux, directeur RSE du groupe MACSF.

Optimiser la pratique professionnelle

Une enquête Fondation auprès des professionnels de santé

La Fondation MACSF a mené une enquête auprès de ses sociétaires fin 2022* dont les résultats ont été partagés courant 2023. Le sondage, nourri par les retours d'expérience des professionnels en exercice et étudiants, médicaux et paramédicaux, exerçant en milieu hospitalier ou en libéral**, permet d'identifier les risques liés à leur activité professionnelle et de dégager des pistes d'amélioration.

L'objectif est double. L'étude, basée sur un outil d'auto-diagnostic, permet aux soignants d'évaluer leur état de santé et leur exposition aux risques, à la fois professionnels et privés. Elle les aide à mettre en lumière leurs difficultés au quotidien ainsi que leurs fragilités dans leurs relations avec les patients, leurs confrères ou encore les établissements dans lesquels ils exercent. L'étude a aussi pour objectif de dégager, via les retours d'expérience, les aides et solutions contribuant à l'amélioration de la qualité de vie au travail des soignants. Les solutions souhaitées sont plurielles :



* Enquête réalisée entre le 2 novembre et le 22 décembre 2022.

** 2 593 répondants professionnels de santé en exercice (1332 exercent en établissement de santé et 1261 sont libéraux) et 174 répondants étudiants (103 paramédicaux et 71 médicaux).

Prévention Médicale

La Prévention Médicale est une association loi 1901 fondée par le groupe MACSF en 2004. Elle a pour vocation la prévention des risques médicaux et paramédicaux auprès des professionnels de santé. Elle mène des actions de sensibilisation et d'information, réalise des actions de formation continue sur les risques liés aux soins et promeut et soutient les démarches qualité engagées par les professionnels de santé. Chaque année, la Prévention Médicale lance un appel à candidature visant à récompenser les professionnels de santé qui s'investissent, par des initiatives innovantes, dans la prévention des risques et la sécurité des soins.

En 2023, la Prévention Médicale a récompensé plusieurs projets pour leurs initiatives concrètes et innovantes en matière de prévention des risques.

Le Dr Malcie Mesnil a remporté le **premier prix** pour « Perfusion pour un champion », une formation par la simulation in situ pour prévenir le risque infectieux lié aux voies veineuses périphériques (VVP). Les infections liées aux cathéters sont des infections rares mais elles peuvent être graves et entraîner des bactériémies (passage de bactéries dans le sang) avec des translocations bactériennes secondaires (endocardites, spondylodiscites, abcès cérébraux...). Grâce à la simulation, les apprenants s'exercent et progressent dans un milieu protégé, tout en bénéficiant du droit à l'erreur sans conséquence clinique.

Cette formation concerne un public large et, en pratique, tout soignant qui peut être amené à perfuser : les infirmières (élèves et IDE), les infirmières anesthésistes (élèves et IADE), les médecins (anesthésistes-réanimateurs en particulier), les manipulateurs de radiologie...



Le Dr Laurence Heyer a remporté le **deuxième prix** pour la mise en place du « Patient en Auto-Administration de ses Médicaments » lancé au Centre de Réadaptation de Mulhouse, destiné à rendre le patient autonome dans sa prise de médicaments durant son séjour à l'hôpital. Au-delà de l'autonomisation des patients, le projet a également une visée préventive : le patient est sensibilisé aux risques liés à son traitement tels que le surdosage, le non-respect de la durée du traitement ou encore les effets secondaires possibles. Un patient bien informé, c'est un patient qui prend conscience de l'impact de son traitement et est mieux armé pour éviter certains comportements risqués.

Le **troisième prix** a été attribué à Damien Forest pour son Assistant IA des professionnels de santé, qui résume automatiquement les consultations médicales, extrait des données structurées, génère les flux liés à la consultation et met à jour les dossiers patients. L'assistant permet aux professionnels de santé de libérer du temps, d'améliorer le suivi thérapeutique des patients et de réduire un certain nombre de risques.

PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

Améliorer l'attractivité et la formation

Un soutien à une meilleure qualité de vie au travail

Pour contribuer à améliorer la qualité de vie au travail, la MACSF propose des ateliers et formations dans les établissements hospitaliers sur différentes thématiques :

Soutien émotionnel et mental

Gestion du stress, épuisement professionnel, gestion de la souffrance du patient, gestion du temps, etc.

Soutien physique

La manutention de personnes, la station debout prolongée, le travail de nuit ou en horaire décalé, l'alimentation au travail, etc.

Soutien contre les violences

Gestion des conflits, programme de communication non violente.

Soutien relationnel

L'accueil du patient, création d'une cohésion d'équipe, e-réputation, etc.



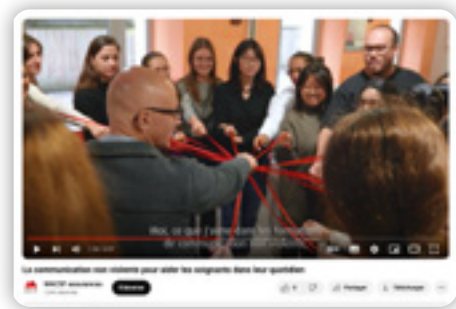
Des animations bien-être sont par ailleurs proposées dans les établissements hospitaliers pour montrer de façon ludique des méthodes de relaxation et procurer un temps de détente.

La Communication Non Violente pour aider les soignants dans leur quotidien

Les professionnels de santé sont confrontés au quotidien à des situations difficiles : annoncer un diagnostic difficile, communiquer avec un patient, une famille ou encore un collègue agressif, les situations délicates sont le quotidien des soignants. Pour accompagner les soignants dans leur pratique, le groupe MACSF leur propose des formations à la Communication Non Violente (CNV).

La Communication Non Violente permet de communiquer de façon positive et bienveillante tout en inspirant à nos interlocuteurs le désir d'en faire autant. C'est à la fois prendre soin des autres et de soi. La CNV permet d'avoir un discours clair, juste et précis en toute circonstance et avec tous les interlocuteurs du milieu médical : patients, familles, collègues, hiérarchie...

Animée par Alexandre Duguet, professeur de pneumologie et tabacologue à l'hôpital Pitié-Salpêtrière à Paris, la formation CNV a été adaptée pour les professionnels de santé et les situations concrètes qu'ils peuvent rencontrer. Cette formation donnera des clés aux participants par des exercices pratiques. La MACSF soutient des initiatives des établissements hospitaliers qui souhaiteraient organiser des formations à la communication non violente. Cette formation est particulièrement adaptée aux internes pour avoir les clés d'un fonctionnement efficace et les bons réflexes dès le début de carrière.



Ça ira mieux demain, le podcast qui explore les futurs de la santé

Comment les professionnels de santé travailleront-ils demain ? Comment les patients seront-ils soignés ? A quoi ressemblera le système de santé français en 2040 ? Ce sont les questions auxquelles répond Ça ira mieux demain, le nouveau podcast immersif proposé par le groupe MACSF, qui explore la santé du futur.

Destiné aux professionnels de santé et à tous les curieux, les épisodes de ce podcast portent sur les enjeux de la santé dans une perspective de moyen-long terme. Pendant une quinzaine de minutes, un invité fait voyager les auditeurs dans l'avenir de la santé au travers de son expertise sur les technologies de la santé, les épidémies, l'intelligence artificielle, le médicament, l'environnement, les données de santé, l'organisation des soins...

Dernier né dans la famille des outils de communication institutionnelle, ce podcast s'inscrit dans une démarche de sensibilisation sur les évolutions de la santé et d'anticipation des innovations technologiques, scientifiques et médicales, en pleine cohérence avec notre raison d'être et notre engagement en faveur de l'amélioration de la santé et du système de soins.



« En tant qu'assureur des professionnels de santé, la MACSF travaille en permanence sur l'anticipation des évolutions du secteur. Et nous observons une formidable effervescence d'innovations, de projets et d'études. Il nous a paru important de faire connaître certains de ces travaux et de donner la parole à différents acteurs du monde de la santé : scientifiques, soignants, entrepreneurs, experts. En partageant leurs visions de l'avenir de la santé, ils ouvrent aussi des perspectives positives sur un secteur fortement éprouvé dans la période actuelle », déclare le Dr Thierry Houselstein, directeur médical du groupe MACSF.



MA GRANDE AVENTURE : le podcast qui partage les premières années des professionnels de santé

Suivez les parcours de Candice, Adrien, Inès, Pierre et d'autres professionnels de santé en devenir.

Qu'ils soient sage-femme, infirmier, orthophoniste, kiné... ils partagent leurs premières années en témoignant sur leurs parcours, études, vies actives et se livrent sur leurs expériences, anecdotes et conseils de jeunes pros de santé.

PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

Agir sur les parcours de santé sur le territoire

Un soutien à Médecins Solidaires pour lutter contre les déserts médicaux



Le groupe MACSF apporte son soutien à Médecins Solidaires, initiative citoyenne. Ce collectif de médecins généralistes propose une solution inédite aux déserts médicaux : le temps partagé solidaire. Plutôt que de chercher à recruter des médecins à plein temps, le collectif compte sur un roulement de médecins volontaires qui consacrent une ou deux semaines par an à assurer la permanence médicale dans des centres de soin isolés. Médecins Solidaires a ouvert trois centres et espère pouvoir en ouvrir d'autres. Deux centres sont dans la Creuse, et un dans la région Centre-Val-de-Loire.

« Participer à l'amélioration du système de santé est un engagement fort pour la MACSF. Pour ce faire, une première réponse est de préserver un service médical sur l'ensemble du territoire pour garantir un accès aux soins. Notre soutien à cette initiative indépendante nous paraît totalement naturel. Elle apporte une réponse concrète et immédiatement opérationnelle en ouvrant des centres de santé dans les déserts médicaux. Notre pierre à l'édifice est simple, mais essentielle : développer la notoriété du projet et recruter des médecins volontaires » explique Emmanuel Renoux, directeur RSE du groupe MACSF.



Le collectif réunit des généralistes de tous horizons : venus de toute la France, âgés de 28 à 72 ans, ils sont à 40 % remplaçants, 20 % installés en cabinet libéral, 35 % retraités actifs et 5 % salariés. Tous ont la même envie d'aider et de se mobiliser pour les patients dépourvus d'accès aux soins.

« J'ai lancé ce collectif car face à la gravité de la situation, il est urgent d'agir. Notre concept est solide et permet de contribuer efficacement et à court terme à l'accès aux soins en zone rurale à l'heure où les besoins sont de plus en plus criants. Nous portons ainsi l'ambition de nous installer comme contributeur majeur dans la lutte contre les déserts médicaux, non seulement en Creuse mais au sein de tous les territoires » explique le Dr Martial Jardel, co-fondateur du collectif Médecins Solidaires.

Accompagner le développement des laboratoires Delbert pour soutenir la production de médicament en rupture d'approvisionnement

Le groupe MACSF réinvestit dans les Laboratoires Delbert, spécialisés dans l'acquisition et le maintien sur le marché de médicaments d'intérêt thérapeutique majeur qui connaissent des ruptures d'approvisionnement.

« Par ses actions et par ses investissements, la MACSF veut contribuer à l'amélioration de la santé. C'est pourquoi nous avons décidé d'investir dans les Laboratoires Delbert en 2020 et que nous réinvestissons aujourd'hui en 2023 pour leur donner les moyens de poursuivre leur croissance. L'activité des Laboratoires Delbert consiste à racheter et remettre sur le marché, grâce à une production en France et en Europe, certains médicaments délaissés alors qu'ils ont un intérêt thérapeutique majeur dans les domaines de l'infectiologie, du système nerveux central et de l'oncologie. En permettant d'apporter une réponse aux pénuries de médicaments, ils participent à une meilleure qualité des soins. Leur savoir-faire et leur efficacité en font un acteur reconnu dans le monde de la santé », déclare Roger Caniard, directeur financier du groupe MACSF.

L'accompagnement de la restructuration d'ORPEA (devenu Emeis)

Le groupe MACSF a décidé d'accompagner la restructuration du groupe Emeis avec la Caisse des dépôts, CNP Assurances et la MAIF. Cette décision est en pleine cohérence avec notre engagement auprès des professionnels de santé et s'appuie sur notre expérience du secteur des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Le groupement composé du groupe Caisse des Dépôts, de CNP Assurances, de la MAIF et de la MACSF, détient aujourd'hui 50,18 % des titres du groupe Orpea.



Permettre aux soignants d'exercer sereinement leur métier est l'une des principales missions que s'est fixée la MACSF, en tant que premier assureur des professionnels de santé. Aux âges les plus avancés, lorsque

les pathologies sont multiples, et que l'attention doit être de tous les instants, les professionnels de santé jouent un rôle d'autant plus central que les personnes sont vulnérables et parfois isolées.

Créer un cadre à la fois exigeant sur le plan sanitaire, respectueux des personnels soignants, des résidents et de leurs familles, tout en appliquant des règles indispensables de bonne gestion, est l'équation à résoudre dans les établissements médicalisés d'accueil des personnes âgées.

« Cet engagement comme actionnaire de référence d'Orpea est en droite ligne avec la raison d'être de la MACSF qui vise à contribuer à l'amélioration de la santé et du système de soin. Nous croyons fermement au redéploiement de ce groupe d'Ehpad avec ses 76 000 collaborateurs, dont 45 000 soignants, et plus de 260 000 résidents, dans le respect des personnes et des règles déontologiques. Trouver les meilleures solutions humaines et médicales pour bien vieillir est un enjeu majeur pour le monde de la santé et pour l'ensemble de notre société » explique Stéphane Dessirier, directeur général de la MACSF.

Un soutien au développement de maisons de santé pluridisciplinaires

La MACSF a renforcé son portefeuille dans l'immobilier de santé en investissant dans DocCity, des maisons de santé pluridisciplinaires. DocCity propose aux praticiens des espaces santé clés en main pensés par et pour des médecins, avec des cabinets de consultation et accueils spacieux, digitalisés et lumineux qui facilitent la pratique des professionnels de santé.



Les pôles de consultation DocCity sont conçus de façon à favoriser la collaboration entre les professionnels de santé au sein du site mais aussi avec les hôpitaux ou cliniques à proximité. Ces immeubles médicaux sont implantés au sein de grandes agglomérations françaises. Les premières implantations sont celles de Fréjus, Narbonne, Suresnes, et deux sont en cours de livraison à Toulon et Marseille courant 2024. DocCity envisage la construction et la gestion de 30 sites d'ici 2029. Ils sont destinés à accueillir des médecins libéraux, des instituts médicaux ainsi que des entreprises innovantes de santé.

PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

Faire de la e-santé un accélérateur d'efficacité



Le groupe MACSF a fait le choix, depuis plusieurs années, de renforcer son rôle d'acteur majeur du monde de la santé en soutenant l'innovation médicale. Le groupe est entré au capital de 15 start-up qui impactent l'exercice des professionnels de santé. La priorité de la MACSF est d'être utile à ses sociétaires. En s'intéressant aux start-up e-santé, le groupe réalise une veille technologique, qui lui permet d'identifier les innovations et d'anticiper les évolutions des pratiques médicales, afin d'accompagner les professionnels de santé et de les aider à préparer l'avenir.

La politique du groupe MACSF vis-à-vis des start-up est à la fois sélective et prudente. Le groupe investit dans des entreprises qui touchent à l'exercice des professionnels de santé, soit dans le cadre de l'organisation du parcours de soins, soit de la gestion du temps médical ou encore de l'augmentation des soins par l'intervention de l'intelligence artificielle. Soutenir l'innovation médicale est une action transverse pour participer à l'amélioration du système de santé.

La MACSF a investi dans Nextkidney B.V. pour développer une solution d'hémodialyse à domicile



Le groupe MACSF soutient depuis 2023 Nextkidney BV, pionnier dans le traitement de l'hémodialyse, pour accélérer le développement du Neokidney™, le premier appareil d'hémodialyse à domicile. Conçu pour offrir plus de liberté et une meilleure qualité de vie aux patients, ce dispositif permettra également d'optimiser les ressources humaines, matérielles et financières mobilisées pour ce traitement.

Depuis sa création en 2019, Nextkidney s'est fixé pour mission de réinventer l'hémodialyse en développant Neokidney™, un appareil révolutionnaire d'hémodialyse portable. Réputé pour son interface simple d'utilisation et son encombrement minimal au domicile des patients, ce dispositif offre des résultats de traitement conformes aux principaux appareils d'hémodialyse tout en répondant aux limites des traitements conventionnels. La solution permet également de réduire le coût de traitement en raison d'une sollicitation moins importante des professionnels de santé et d'une remarquable capacité à réduire la consommation de liquide de dialyse par traitement. « La MACSF et Nextkidney partagent la même volonté de faire progresser l'innovation dans la santé. L'investissement dans Neokidney™ s'inscrit dans l'engagement de la MACSF d'améliorer le système de santé, en soutenant les technologies transformatrices qui ont un impact positif sur les pratiques des soignants et la qualité de vie des patients. », déclare Nicolas Gombault, directeur général délégué du groupe MACSF.

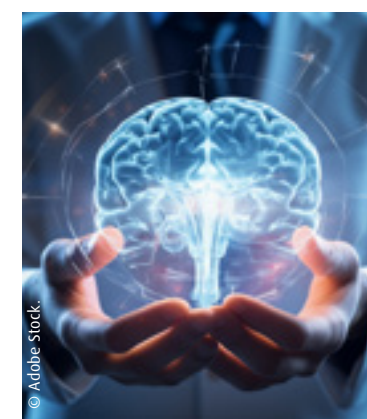
La contribution de la MACSF devrait accélérer les essais cliniques en 2024 en France et aux Pays-Bas et garantir l'autorisation de mise sur le marché du Neokidney™. Le produit final est prévu pour être lancé sur le marché en 2025. « Nous sommes heureux d'avoir obtenu un investissement de la MACSF qui nous permet de développer notre plateforme technologique et de fournir des résultats cliniques probants. », conclut Jérôme Augustin, PDG de Nextkidney.

Le soutien de Braintale, spécialisée dans l'analyse de la substance blanche du cerveau



La MACSF a investi en 2023 dans la Medtech française BrainTale, spécialisée dans l'analyse de la substance blanche du cerveau. A travers cet investissement, le groupe encourage le déploiement d'une innovation prometteuse pour le diagnostic, le suivi et la prédiction des troubles neurologiques tels que la maladie d'Alzheimer, Parkinson, la sclérose latérale amyotrophique et les traumatismes crâniens.

Braintale est une start-up fondée en 2018 dédiée au décryptage de la substance blanche du cerveau. La société a conçu un dispositif médical logiciel pour les médecins et laboratoires pharmaceutiques qui permet, à partir d'une IRM (imagerie par résonance magnétique) de diffusion, l'identification des patients à risque, le diagnostic précoce, le suivi de la progression de la maladie et de l'efficacité des traitements de différentes maladies neurologiques.



La substance blanche du cerveau, longtemps sous-estimée en neurosciences, joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement, le développement et le vieillissement du cerveau, qu'il soit normal ou pathologique. De nombreuses maladies neurologiques, telles que la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson, la sclérose latérale amyotrophique (maladie de Charcot) et les traumatismes crâniens, sont liées à des altérations de cette substance. Cependant, jusqu'à présent, il n'existait pas d'outils non invasifs et efficaces pour mesurer ces altérations et prédire l'évolution de ces maladies.

En utilisant une plateforme de biomarqueurs numériques, BrainTale fournit aux professionnels de la santé des informations essentielles pour aider à la prise de décision clinique.

« Nous sommes fiers de compter BrainTale au sein de notre portefeuille de start-up e-santé. Cet investissement s'inscrit parfaitement dans la stratégie de la MACSF visant à contribuer à l'amélioration du monde de la santé. BrainTale agit sur l'exercice des professionnels de santé et la qualité des soins en améliorant la prédiction de maladies neurologiques comme les maladies d'Alzheimer et Parkinson. Cette levée de fonds va lui permettre de franchir une nouvelle étape dans son développement », déclare Sébastien Couvet, responsable du portefeuille e-santé du groupe MACSF.

Partenariat Fondation avec Paris&Co Santé



Pour renforcer son rôle d'acteur majeur du monde de la santé, au-delà de son métier d'assureur, la Fondation MACSF est partenaire depuis 2022 de l'incubateur Paris&Co pour soutenir l'innovation médicale et contribuer à l'amélioration de la santé.



Paris&Co est l'agence de développement de start-up de Paris et de la métropole du Grand Paris. La Fondation soutient le programme Santé qui accompagne de jeunes start-up considérées comme prometteuses et utiles au monde médical, professionnels de santé et établissements de santé, et par voie de conséquence, au bénéfice de la santé des patients.

LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Les prévisions scientifiques, l'actualité maintenant rémanente nous démontrent à quel point le réchauffement climatique qui amène à son dérèglement pouvait influencer nos quotidiens.

Les événements climatiques ont des impacts concrets (inondations, sécheresse, tempêtes...) à la fois plus nombreux et plus intenses. Le monde de la santé au sens large est lui aussi concerné : le réchauffement climatique aura de nombreux impacts sur la santé humaine et par conséquent sur les soignants, qu'il s'agisse de problèmes de sécurité alimentaire, de pollution, l'apparition de nouveaux virus ou encore une surmortalité accrue. C'est donc à ces multiples titres que la MACSF soutient des actions ciblant l'atténuation des impacts en agissant en entreprise citoyenne.

Favoriser l'économie circulaire

Remplacer plutôt que réparer, un principe qui s'applique aussi dans le secteur de l'assurance. La MACSF encourage ainsi le réemploi dans ses contrats auto et la réparation pour les appareils électroménagers dans ses contrats multirisque habitation. En plus d'un coût moindre, la réparation est beaucoup plus rapide pour le sociétaire. C'est donc un cercle vertueux qui apporte de la satisfaction client.

Recycler les pièces détachées des voitures

Depuis plus de 30 ans, le groupe MACSF a un partenariat avec la Société GPA dont l'usine de recyclage des VHU (véhicules hors d'usage) est dédiée au démontage, stockage, expédition des pièces issues de l'économie circulaire et valorisation de la vieille matière. GPA collecte annuellement environ 800 de nos véhicules endommagés, afin de donner une seconde vie aux pièces et matières qui les composent, tout en recyclant dans les meilleures conditions environnementales leurs produits polluants.

Cette convention nous permet de faciliter la cession et d'optimiser la valorisation de ces véhicules, en fonction de leur état, de leur âge, et de leur typologie. Cela permet d'améliorer le taux de réparabilité technique des véhicules avec des pièces de réemploi versus le taux de réparation avec des pièces neuves. Mais également de privilégier la réparation des véhicules en lieu et place de leur remplacement.



Favoriser la réparation

La réparation est favorisée dans le cadre d'un sinistre habitation tel qu'un cambriolage. Plutôt que de remplacer toute une menuiserie extérieure après un vol ou une tentative de vol, la réparation est effectuée sur place, lorsque cela est possible, avec le prestataire Sky'inLab. Dans 76 % des cas confiés, le dossier a fait l'objet d'une réparation. Un vol est traumatisant pour le sociétaire, réparer est ainsi une solution rapide et simple qui évite des délais de commande plus longs.



Valoriser l'achat reconditionné

Dans le but de valoriser l'achat reconditionné et de proposer une alternative supplémentaire lorsque l'appareil en panne objet de la garantie panne électroménager (PEM) n'est pas réparable, les sociétaires peuvent désormais bénéficier d'une solution innovante. Pour tout achat d'un appareil reconditionné* de moins d'un an chez un vendeur professionnel, le sociétaire percevra une indemnisation complémentaire dit « bonus reconditionné » à réception de sa facture d'achat.

Le montant de ce bonus sera de 50 euros pour un appareil reconditionné d'une valeur jusqu'à 799,99 euros (montant TTC de la facture) et de 100 € à partir de 800 euros (montant TTC de la facture).



* Appareil reconditionné :
appareil ayant précédemment été acquis par au moins une personne, proposé à la vente à la suite d'un contrôle technique par un vendeur professionnel. Est assimilé à un appareil reconditionné les appareils retournés soit à la suite d'une rétractation, soit avec un emballage ouvert. Cet appareil doit avoir moins d'un an par rapport à sa première date d'achat. Pour la présente garantie, un appareil reconditionné est considéré et indemnisé comme un appareil neuf.



LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Encourager l'utilisation d'énergies durables et la limitation de la consommation énergétique

Par ADN et par conviction, le groupe MACSF n'assure aucune activité en lien avec l'industrie, l'extraction des énergies fossiles et les transports. Il soutient l'évolution de la mobilité thermique vers une mobilité utilisant davantage d'énergies durables. Le groupe MACSF a réalisé son bilan carbone et vise à le réduire de 25 % entre 2021 et 2025.

Une politique d'achats responsables avec la création d'une charte

Les fournisseurs sont l'une des principales parties prenantes des entreprises et leur engagement en matière de RSE est essentiel. Le groupe MACSF a créé une Charte responsable pour qu'ils s'engagent à ses côtés.

Cette charte a pour but de promouvoir des achats responsables et durables, en s'assurant que les fournisseurs respectent les principes du groupe MACSF, en matière de respect des droits de l'homme, d'éthique des affaires et de protection de l'environnement.

Cette charte s'applique à tous les fournisseurs, prestataires et partenaires existants ou potentiels du groupe MACSF. Elle s'articule autour de deux axes :

Respecter l'éthique des affaires et les droits de l'homme :

- Respecter les droits de l'homme et favoriser des conditions de travail décentes. Soutenir une politique sociale et de lutte contre les discriminations ;
- Respecter l'éthique des affaires ;
- Lutter contre la corruption ;
- Lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Soutenir une politique environnementale :

- Prévenir, limiter et réparer les impacts négatifs liés à son activité ;
- Favoriser les achats responsables ;
- Faire appel à l'économie circulaire ;
- Travailler avec des fournisseurs locaux et en circuits courts.



Charte Eco Watt

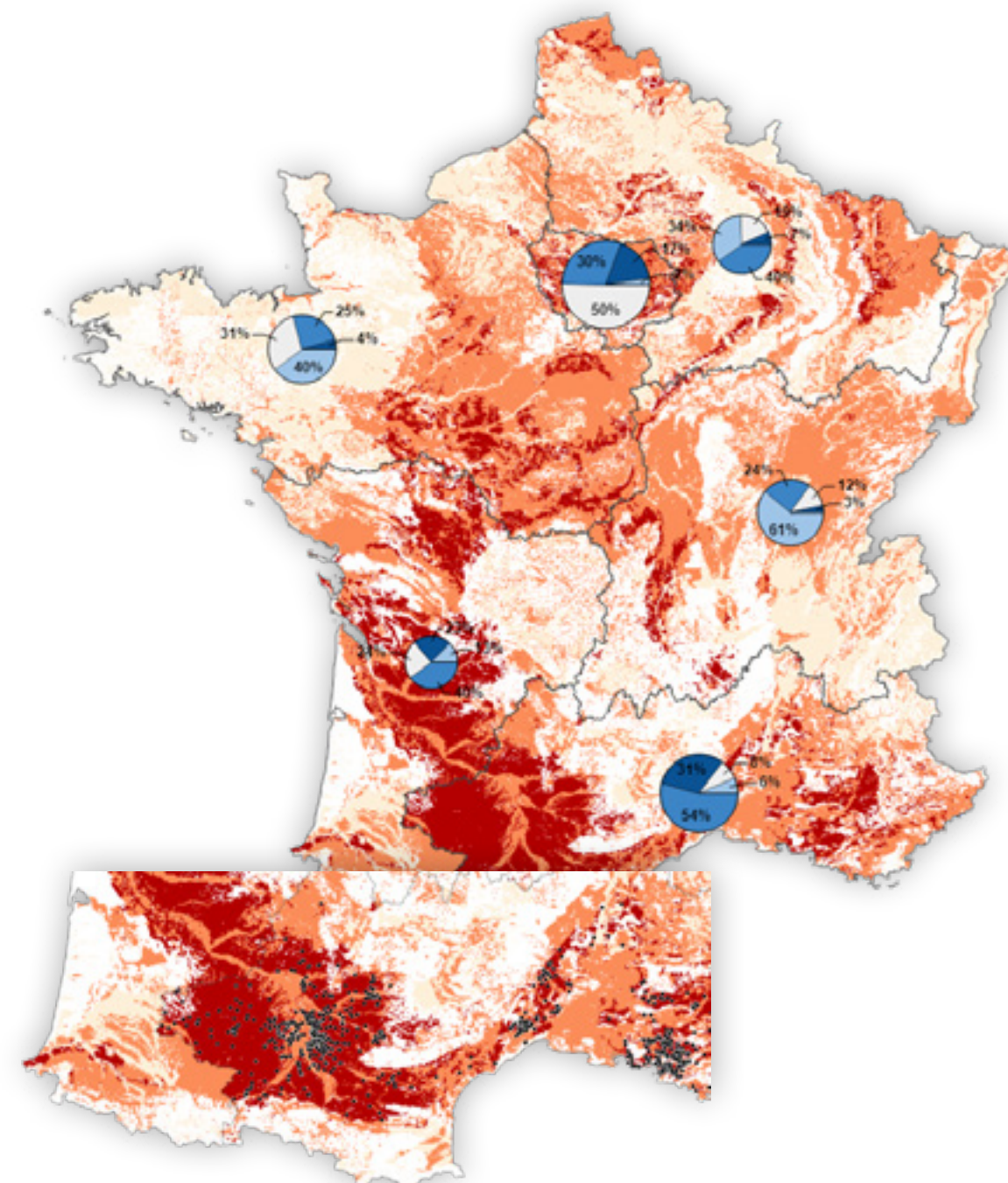
Porté par RTE et l'ADEME, EcoWatt est un dispositif citoyen qui permet aux Français, entreprises et collectivités d'adopter une consommation d'énergie responsable et de contribuer ainsi à assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

Le groupe MACSF est signataire de la charte EcoWatt depuis fin 2022 et s'est engagé dans une démarche d'économies d'énergie. Environ 400 entreprises françaises sont également signataires de cette charte.

Cartographie des risques climatiques

Une cartographie des risques climatiques consiste à mesurer l'exposition de notre sociétariat face aux différents risques climatiques tels que la sécheresse ou les inondations par exemple. Cette cartographie permet de faire de la prévention et de la communication en amont auprès des sociétaires. Il s'agira aussi d'anticiper pour proposer les garanties et services les plus justes.

La cartographie des risques a été réalisée en s'appuyant sur l'expertise et les travaux de la Mission Risques Naturels, association créée en 2000, dont les missions sont de contribuer à une meilleure connaissance des risques naturels et d'apporter une contribution technique aux politiques de prévention.



LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Investir de façon engagée

Mener une politique volontariste d'investissement responsable

Les objectifs de développement durables sont répartis selon dix-sept catégories



POUR DÉFINIR ET ÉVALUER SES POLITIQUES, LA MACSF S'APPUIE SUR LES ODD ADOPTÉS EN 2015 PAR L'ENSEMBLE DES ÉTATS MEMBRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU) DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030.

Le groupe MACSF renforce ses politiques financières

La MACSF est :

Un investisseur transparent
une publication du suivi de nos engagements ISR, nos performances et nos frais est faite trimestriellement.

Un investisseur indépendant
Aucune relation commerciale n'impacte la politique ISR du groupe et nos recommandations d'investissement.

Un investisseur cohérent
Le groupe MACSF investit dans le monde de la santé et s'engage auprès de start-up e-santé.

Dans le cadre du respect de ses valeurs mutualistes, le groupe MACSF a décidé d'agir en excluant certaines entreprises de ses nouveaux investissements.

Les critères d'exclusion sont les suivants :

- Entreprises issues du secteur du tabac,
- Entreprises du secteur de la défense,
- Entreprises et États ayant des controverses environnementales, sociales ou de gouvernance élevées.
- Entreprises ayant des activités dans les énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz).

2 600 entreprises et 14 États ont ainsi été exclus du périmètre d'investissement du groupe MACSF.

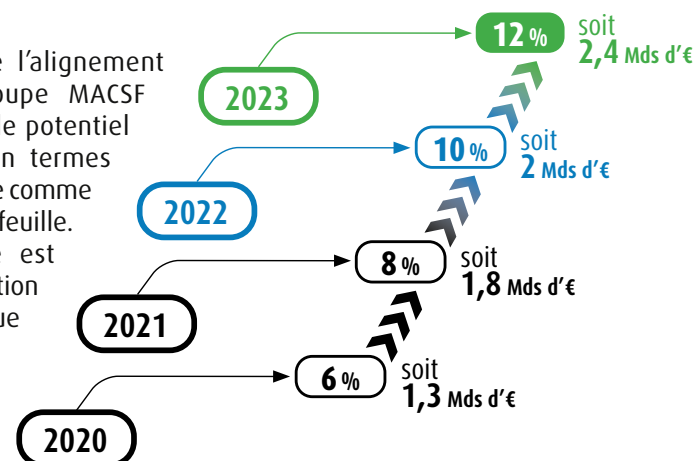


LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Le groupe MACSF s'est engagé à détenir 12 % d'investissements responsables au sein de la poche obligataire dont au moins 80 % en obligations vertes en 2023. Les investissements responsables contribuent positivement à la réalisation d'au moins un des objectifs de développement durable de l'ONU et peuvent prendre les formes suivantes : obligations vertes, obligations sociales, obligations avec des objectifs « verts » contraignants ou obligations qui accompagnent la transition énergétique. On peut citer en exemple les investissements en faveur des énergies renouvelables réalisés par Engie, l'acquisition de véhicules électriques du groupe La Poste ou les investissements responsables d'EDF.

La température du portefeuille représente l'alignement du portefeuille d'investissements du groupe MACSF avec l'Accord de Paris. Cette mesure évalue le potentiel impact du portefeuille d'investissements en termes de réchauffement climatique et est déterminée comme la moyenne pondérée de chaque titre en portefeuille. La température implicite de chaque titre est calculée en fonction de la stratégie de réduction d'émissions de gaz à effet de serre de chaque société ou Etats présents en portefeuille.

L'objectif est de s'aligner sur une température inférieure à +2°C à horizon 2025.



La MACSF engagée dans le financement d'un logement inclusif



Le groupe MACSF soutient la maison de Colombes, une nouvelle forme d'habitat inclusif qui accueille 10 jeunes actifs dont 5 en situation de handicap mental. Cette maison a été inaugurée le 12 octobre 2023 par l'association Fratries, la MACSF et les partenaires de ce projet et en présence des membres du cabinet de Fadila Khattabi, ministre déléguée chargée des personnes handicapées.

Lancé en janvier 2022, le projet de la maison de Colombes a fédéré, pendant 18 mois, les 5 premiers colocataires porteurs de handicap mental ou de troubles du spectre autistique. Tous rêvaient de prendre leur indépendance et de vivre en colocation. Accompagnés de leurs familles et de l'équipe Fratries, ils ont coconstruit leur projet de vie partagée.

Le groupe MACSF est le propriétaire de la maison qu'il loue à Fratries moyennant un loyer solidaire. Il est aussi le principal financeur des travaux d'aménagements immobiliers, co-financés par la Région Ile-de-France.

Proposer une offre d'épargne et de retraite responsable

L'épargne responsable vise à concilier la recherche de performance financière tout en intégrant d'autres critères, environnementaux, sociaux ou de gouvernance, dans le but de générer un impact positif pour la société.

Tous les supports proposés sont article 8 ou 9 selon le règlement SFDR

L'enrichissement de la gamme de supports d'investissement de la MACSF entre pleinement dans sa stratégie d'investissements responsables. Cette démarche influe la gamme financière depuis de nombreuses années, en cohérence avec sa politique de sélectivité. Nous proposons à nos sociétaires des placements de qualité au sein d'une gamme restreinte mais complète. Ils répondent à la fois à leurs souhaits de performance, de diversification, et à leurs aspirations de contribuer à une économie plus durable grâce à leur épargne.

La réglementation européenne établit des règles pour que les institutions financières fournissent des informations claires et compréhensibles sur la manière dont les investissements proposés prennent en compte les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).



Cette classification définit 3 catégories :

ARTICLE 6

Produits financiers sans revendication de durabilité explicite.

ARTICLE 8

Produits financiers avec caractéristiques de durabilité.

ARTICLE 9

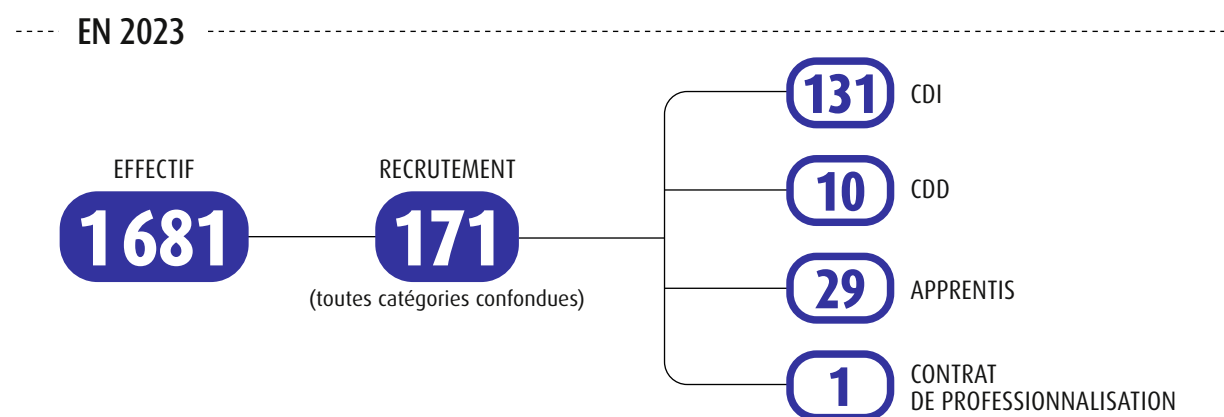
Produits financiers à impact environnemental ou social.

En 2024, 100 % des fonds MACSF sont classés article 8 ou 9, explicitement orientés vers la durabilité.

LES COLLABORATEURS AU CŒUR DE LA DÉMARCHE RSE

La politique RSE du groupe MACSF accorde une place centrale à la santé, à la qualité de vie au travail et à l'engagement de ses collaborateurs. Ainsi, tout au long de l'année, le groupe a encouragé la participation de ces derniers à des initiatives favorisant la préservation de leur santé, leur épanouissement professionnel et la prise de conscience des enjeux sociétaux et environnementaux.

Une stratégie humaine au service du développement du groupe



Une politique RH volontariste

Malgré un contexte tendu lié à une forte concurrence sur le marché de l'emploi, la MACSF a continué de recruter en 2023. Attentif à l'accueil de ses nouveaux collaborateurs, le groupe a poursuivi le déploiement de son parcours d'intégration, notamment de son programme START, dont l'objectif est de donner aux nouveaux entrants toutes les clés pour mieux appréhender leur environnement de travail. Côté accompagnement, 2023 a été dense, avec un volume de 49548 heures de formation à destination de l'ensemble des collaborateurs avec une attention particulière portée aux nouveaux entrants et aux collaborateurs dont l'emploi est en transformation, pour poursuivre le développement de leurs compétences et les préparer aux évolutions de leurs métiers.



« En tant qu'assureur des professionnels de santé, l'engagement fait partie de notre ADN. C'est pourquoi notre politique RH met un point d'honneur à impliquer les collaborateurs du groupe au travers d'actions qui font sens et qui s'intègrent dans la lignée de notre raison d'être. De notre dispositif de sensibilisation aux enjeux de notre écosystème à nos actions en faveur de la qualité de vie au travail, nous avons à cœur d'intégrer la RSE dans toutes nos actions ». - Erika Sam, directrice des Ressources Humaines.



Notre politique de rémunération et l'accompagnement des managers permettent à la MACSF de maintenir un index égalité femmes/hommes de 87/100 en 2024 (exercice 2023).

Ce résultat confirme l'engagement de la MACSF dans le suivi de ses actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les mesures se matérialisent dans les accords successifs sur l'Égalité Professionnelle et Qualité de Vie au Travail.



LES COLLABORATEURS AU CŒUR DE LA DÉMARCHE RSE

Santé au travail : prévenir pour assurer le bien-être des collaborateurs

Attachée aux questions de santé et de bien-être au travail, la MACSF accorde, tant en interne qu'en externe, une place importante aux actions de prévention, persuadée de leur impact sur le niveau d'engagement et de performance des collaborateurs.

Une campagne de prévention santé sur le sommeil

Œuvrer pour le bien-être de ses collaborateurs, tel est l'un des engagements de la MACSF. Dans cette logique, le groupe a organisé une campagne de prévention sur le sommeil en mars à l'occasion de la journée nationale du sommeil. Dans la continuité des précédentes campagnes organisées, conformément aux engagements du groupe sur la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), cette opération s'est déroulée en plusieurs étapes. Un bilan personnalisé en ligne (694 répondants), une conférence sur les bienfaits du sommeil avec 70 collaborateurs, 10 ateliers mix présentiel et distanciel auxquels ont participé 80 collaborateurs sur des thèmes tels que le stress, la parentalité, les écrans et le sommeil, la somnolence au volant...



Campagne de prévention santé sur le sommeil

- Bilan personnalité en ligne
- Conférence animée par un professionnel de santé
- Ateliers thématiques

Des ateliers secourisme à l'occasion de la journée mondiale des premiers secours

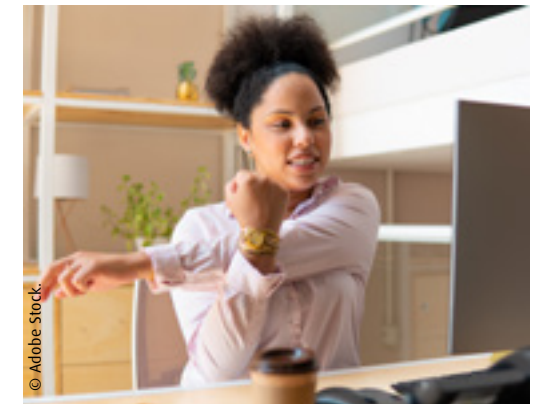


Du 18 au 22 septembre 2023, les collaborateurs ont été sensibilisés aux gestes à effectuer en cas d'accident : compression en cas de saignement, mise en PLS (position latérale de sécurité), intervention en cas de malaise, manœuvre de Heimlich et massage cardiaque.

Ces ateliers « Un jour, un geste » ont été animés par l'infirmière du groupe, Sara Laghzaoui.

Des actions de sensibilisation sur la santé et la sécurité au travail

A l'occasion de la semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), la MACSF a organisé, du 19 au 23 juin, une série d'actions à destination de ses collaborateurs, sur le thème « La santé et la sécurité au travail » avec au programme : une conférence animée par une kinésithérapeute, des RDV individuels avec une kinésithérapeute, des guides et vidéos pour bien s'installer à son poste de travail.



Octobre rose : des ateliers au siège et en province pour sensibiliser au dépistage

Conscient qu'au cours de sa vie, une femme sur huit sera touchée par un cancer du sein et que seulement une femme sur deux réalise un examen de dépistage, le groupe a sensibilisé ses collaborateurs à travers des ateliers de prévention. Dans la lignée des actions menées par la direction des Ressources Humaines, en étroite collaboration avec Sara Laghzaoui, infirmière du travail, le groupe a poursuivi les ateliers d'information et d'auto-examen sur mannequin. Plus de 100 collaborateurs ont été sensibilisés entre le siège et le réseau (4 centres de Relation Client à Nantes, Lyon, Bordeaux et Lille) versus 50 en 2022.

Le groupe MACSF a aussi participé à des courses Odysea en faveur de la lutte contre le cancer du sein en région en invitant des sociétaires à courir à leur côté. Les collaborateurs ont eu également la possibilité de participer à la version digitale d'Odysea.



SEEPH : focus sur le handicap

Du 20 au 26 novembre a eu lieu la 27^{ème} édition de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH). L'occasion pour la MACSF d'informer, de sensibiliser et d'agir sur ce sujet majeur qu'est le handicap, et notamment en milieu professionnel. Afin de mieux comprendre le quotidien professionnel des personnes en situation de handicap, visible ou non, une journée d'animation avec des casques virtuels pour changer le regard porté sur le handicap (la dyslexie, la surdité, la malvoyance, la dépression, l'obésité). Ces ateliers ont permis d'identifier les comportements discriminants et d'adopter quelques bonnes pratiques pour une entreprise plus inclusive.



LES COLLABORATEURS AU CŒUR DE LA DÉMARCHE RSE

Acculturation des collaborateurs à la RSE

Pour que chacun puisse se situer par rapport à l'intégration de la RSE dans son métier, une boussole RSE a été créée pour les collaborateurs MACSF. Elle permet de créer des repères, joue un rôle de filtre et permet un questionnement sur sa contribution à la RSE.



Début octobre 2023 s'est tenue une semaine d'animations autour de la RSE. Les collaborateurs ont pu participer à des Fresques du climat animées par des collègues devenus fresqueurs, des ateliers (compost, éco-conduite, numérique responsable, sport et santé), des conférences, des démonstrations de start-up en santé soutenues par la MACSF.

